

ADMINISTRATION COMMUNALE DE LIBRAMONT-CHEVIGNY & SOCIETE WALLONNE DU LOGEMENT VENTE DE PARCELLES

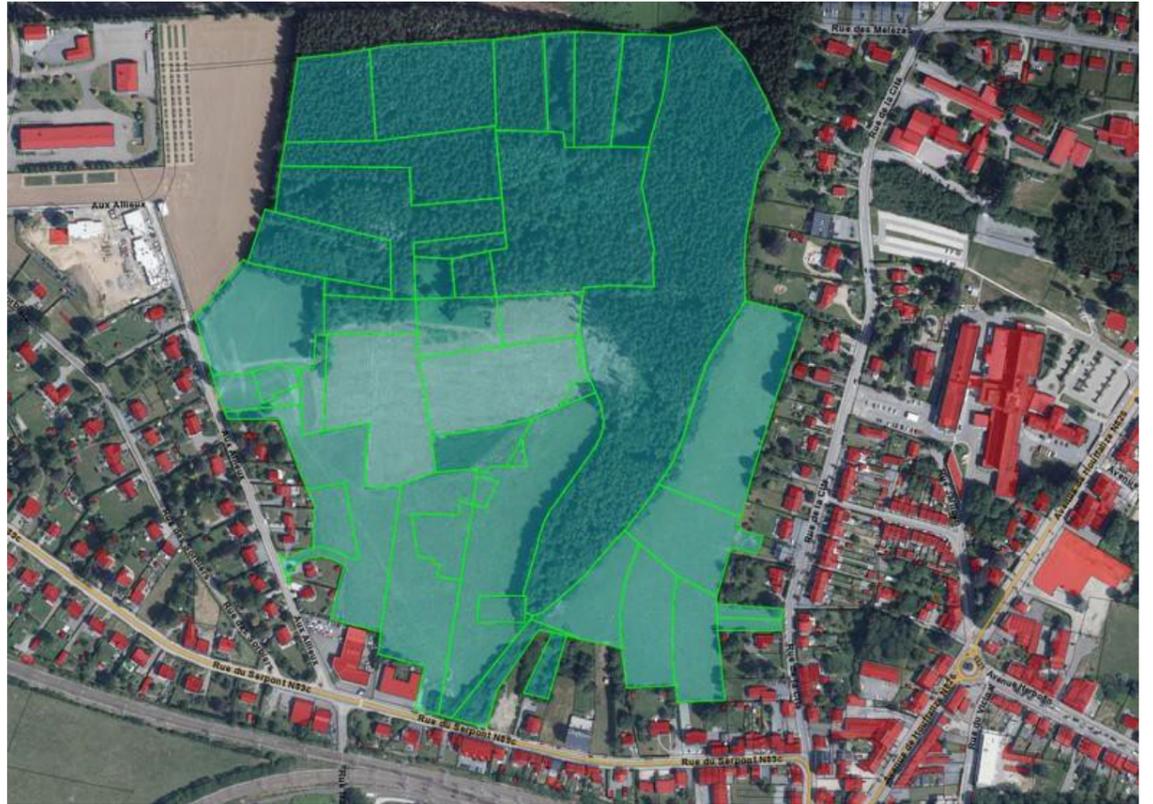
PARCELLES SISES DANS LA ZONE D'AMÉNAGEMENT COMMUNAL CONCERTÉ (ZACC) DU SERPONT

La Commune de LIBRAMONT- CHEVIGNY et la Société Wallonne du Logement (SWL) informent qu'elles vont conjointement soumettre en vente, conformément aux conditions arrêtées par le Conseil communal en séance du 13 / 09 / 2022 et le Conseil d'administration de la SWL du 13 / 12 / 2021 , les biens suivants - biens ayant fait l'objet du permis d'urbanisation octroyé par le fonctionnaire délégué en date du 6 décembre 2016 :

Les parcelles sises à Libramont, dans le périmètre de la ZACC du Serpont, d'une superficie globale de 136.949 m² soit 13 hectares 69 ares et 49 centiares, en attente de la superficie définitive suivant le plan de mesurage définitif au plus tard avant la signature du compromis de vente, propriétés de la Commune de Libramont-Chevigny et cadastrées Commune de LIBRAMONT-CHEVIGNY, 1ère Division Libramont, Section A, TOUT OU PARTIE des numéros 23G, 23F, 23M, 169 A, 170B, 198B, 207B, 219C, 219D, 220D, 220E, 234B, 237P, 240 K2, 240D3, 240G3, 240G4, 240H3, 240X3, 855A, 855D, 855E, 855F, 855G, parcelles libres d'occupation.

Les parcelles sises à Libramont, dans le périmètre de la ZACC du Serpont, d'une superficie globale de 150.405 m² soit 15 hectares 04 ares et 05 centiares, en attente de la superficie définitive suivant le plan de mesurage définitif au plus tard avant la signature du compromis de vente, propriétés de la Société Wallonne du Logement et cadastrées Commune de LIBRAMONT-CHEVIGNY, 1ère Division Libramont, Section A, TOUT OU PARTIE des numéros 157T2, 157V2, 159A, 159B, 161B, 162A, 171A, 172A, 172B, 173, 174B, 175C, 178A, 179, 180C, 181, 183, 184A, 185D, 188D, 189A, 190, 191, 192, 193B, 195B, 196D, 855B, 855C, 855H, parcelles libres d'occupation.

Cette vente immobilière conjointe de la Commune de Libramont- Chevigny et de la SWL se réalisera avec un acquéreur en vue de la réalisation par celui-ci et sous son entière responsabilité, du projet de promotion immobilière visé par le permis d'urbanisation. Cette opération immobilière devra réaliser au minimum le programme correspondant à la phase 1 du permis d'urbanisation et à la réalisation d'une résidence service. Cette dernière fait l'objet d'un cautionnement qui devra être pris en charge au préalable par l'acquéreur.



Le mode d'attribution de l'ensemble du lot a été fixé comme suit : une vente au plus offrant avec remise des offres fermées à la Commune de LIBRAMONT- CHEVIGNY, pour le mercredi 6 septembre 2023 à 14h00 au plus tard. L'enveloppe portera la mention : « offre pour terrains sis dans la ZACC du Serpont » .

- Toute offre de prix devra être supérieure ou égale à l'estimation fixée par le Comité d'acquisition d'immeubles, au montant minimum de trente-six euros (36,00 euros) le mètre carré et portant sur l'ensemble des parcelles pré-décrites.
- Les conditions générales et particulières relatives à la vente, ainsi que les prescriptions relatives au RUE (rapport urbanistique et environnemental, au permis d'urbanisation, peuvent être obtenues sur simple demande à l'Administration Communale de Libramont- Chevigny

Une séance d'informations sera organisée le mercredi 17/05/2023 à 14h00

Pour toute information complémentaire :

- Commune de Libramont-Chevigny : Mr GUEIBE, Directeur général - 061/51.01.69, maximilien.gueibe@libramont.be

ou

- Société Wallonne du Logement : Mr DORMAL, Premier assistant - 071/20.02.72, g.dormal@swl.be
- Comité d'acquisition du Luxembourg . luxembourg.cai.finances@spw.wallonie.be
www.wallonie.be/fr/comites-dacquisition

PAR LE COLLEGE COMMUNAL DE LIBRAMONT- CHEVIGNY
&

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE WALLONNE DU LOGEMENT